

LE MAIRE

Chennevières-sur-Marne

Le 17 avril 2020

Chers Canavéroises et Canavérois,

Vous le savez, le Président de la République a choisi de prolonger le confinement jusqu'au 11 mai prochain. Cela signifie que les efforts que nous faisons collectivement depuis un mois maintenant sont appelés à se poursuivre pour une période identique. Ces mesures ont été prises dans le but de lutter contre l'expansion de la pandémie et un engorgement plus grave encore de nos hôpitaux, et il est de notre responsabilité d'aider les personnels soignants en première ligne, de soulager les urgences et de sauver des vies.

Mais parce que la propagation du Virus ne s'arrêtera pas le 11 mai, la Ville a décidé à la suite de ces annonces de prendre les mesures de rigueur qui s'imposent :

- Toutes les manifestations traditionnellement organisées par la Ville pendant la période estivale et supposant un rassemblement de public large – la Fête aux mille couleurs, Chennevières bouge l'été, la fête de la Musique, le Bal des pompiers etc. – seront annulées.
- Quoique le Préfet du Val-de-Marne insiste sur la nécessité de la reprise de l'activité économique dans le bâtiment, quand les chantiers en cours de la Ville pourront reprendre, les prestataires devront prévoir et faire valider des protocoles de sécurité pour protéger leurs ouvriers, sur la base d'un guide élaboré par le Gouvernement.

Concernant la question du port du masque, et malgré la pénurie globale dont souffre notre pays, les collectivités dans leur ensemble ont pris la mesure de l'enjeu et sont à pied d'œuvre pour équiper les personnes qui en ont le plus besoin.

Ainsi, sur notre territoire, tandis que la Région Ile-de-France a fourni la semaine dernière par l'intermédiaire de la Municipalité 1000 masques chirurgicaux à chacune des six pharmacies de la Ville, le Département a fait don depuis le début de la crise de 152 100 masques afin de protéger les soignants et les salariés du secteur de l'autonomie (Services d'Accompagnement et d'Aide à Domicile, résidences autonomie pour personnes âgées et foyers de vie qui accueillent des personnes handicapées) ; et a récemment passé commande de masques dits « alternatifs » pour pouvoir contribuer à équiper les personnes les plus fragiles.

Par ailleurs, j'ai demandé à l'association canavéroise *Couture et Passion* de réaliser également des masques dits « alternatifs » (en tissu lavable) dans son atelier, afin de les fournir aux Canavérois les plus fragiles. Si vous vous trouvez dans ce cas, n'hésitez pas à faire votre demande par mail à [contact@chennevieres.fr](mailto:contact@chennevieres.fr)

La Ville a en outre passé commande de 4 800 masques chirurgicaux, et une commande de très grande échelle (masques chirurgicaux et masques FFP2) est en préparation dans la perspective du déconfinement.

Enfin, j'ai souhaité qu'un nettoyage mécanique des rues et du mobilier urbain de la Ville soit effectué de manière régulière pendant cette période. A la suite des questions qui ont pu m'être posées sur l'impact sanitaire et environnemental de ce type d'actions, je tenais à vous livrer ces quelques précisions.

Tout d'abord, je tiens à préciser que nous ne faisons que reprendre ou accentuer une action déjà en place, dans la mesure où je l'ai instaurée en 2018 pour atteindre une plus grande efficacité dans le nettoyage de nos voiries.

Par ailleurs, nous avons mis en œuvre, dans un premier temps, le traitement général à titre curatif de la voirie. Des actions ponctuelles sur certains mobiliers urbains comme les abribus, les

## LE MAIRE

barrières de rue et les corbeilles très proches des lieux les plus fréquentés ont également eu lieu et nous en remercions les personnels des services techniques.

Surtout, il convient d'indiquer que les nettoyages ne sont réalisés qu'à l'eau crue, issue du réseau de distribution. Lorsque nous désinfectons certains lieux, le produit alcalin chloré utilisé est dilué à 1% environ, et est donc inoffensif pour l'environnement. Le personnel est par ailleurs doté des protections habituelles contre les projections.

Tout cela contribue à expliquer que cette action, qui correspond à une demande forte de votre part, et qui participe d'un entretien normal de la Ville et ne peut que contribuer à la lutte contre la propagation du virus, soit sans risque pour l'environnement et les Canavérois.

Enfin, pour faire suite à des questions posées par plusieurs d'entre vous, nous vous précisons que la Cellule interministérielle de crise a validé la possibilité de se rendre dans des jardins partagés ou collectifs non attenants à un domicile, comme celui de la Résidence du Moulin, mais uniquement pour y récolter des fruits et légumes ; l'activité de jardinage restant interdite. Sur l'attestation de déplacement, devra être cochée la case "déplacements pour effectuer des achats de première nécessité".

C'est armés de patience et de courage que nous devons aborder cette deuxième partie de confinement. Soyez certains de la détermination de l'ensemble des territoires et élus de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour compléter les mesures gouvernementales, et permettre à l'ensemble d'entre vous de passer au mieux cette période inédite. Pour ma part, je me tiens toujours à votre entière disposition, et continue de remercier chaleureusement l'ensemble des personnes mobilisées en première ligne dans cette crise, et l'ensemble des agents de notre Collectivité.

*Bien fidèlement à toutes et à tous*

*Jean-Pierre BARNAUD*

Jean-Pierre BARNAUD  
Maire de Chennevières-sur-Marne  
Vice-président Métropole du Grand Paris  
Vice-président de Grand Paris Sud Est Avenir

Informations complètes et mises à jour quotidiennement :

- [www.chennevieres.com](http://www.chennevieres.com)
- Compte Facebook « Ville de Chennevières-sur-Marne »

Possibilités de participer à des actions de bénévolat ou à formuler des demandes :

- Onglet « appel aux volontaires » sur le site de la Mairie
- Groupe Facebook « Chennevières Solidarité Covid-19 »

Numéros d'urgence :

- Standard Mairie : 01 45 94 74 74
- Police municipale : 01 45 94 06 06
- CCAS (pour repas à domicile notamment) : 01 75 65 10 51
- Lignes d'écoute dédiées : 06 98 93 06 16 / 06 25 66 09 92 (les personnes ayant besoin d'un soutien psychologique sont orientées vers un psychologue professionnel)